

Saint-Pierre, le 4 juillet 2016

Cabinet

N/Réf. :2533/2016

Monsieur Henri JEAN
Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon
Place du Lieutenant Colonel Pigeaud
BP : 4200
97500 / SAINT-PIERRE

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, la fiche de poste publiée par le Directeur du CHFD est fortement décriée par l'ensemble de la population et des syndicats.

Jusqu'à présent, les élus de l'Assemblée Territoriale et moi-même sommes restés suffisamment tolérants face aux multiples oukases et provocations. Trop, c'est trop !

Ni la population, ni les agents de la Fonction Publique Hospitalière de Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont prêts à tout accepter.

Ma tolérance aux idées primaires et à la stigmatisation demeure très limitée, comme Annick GIRARDIN, je ne vais pas en rester là.

La qualification des propos et les considérations véhiculées dans cette fiche de poste sont inqualifiables, impardonnables et sont une « insulte » faite aux agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Je viens d'ailleurs d'écrire à la Ministre de la Fonction Publique pour demander des sanctions à l'endroit du Directeur. A minima, une mise à pied, voire un départ de l'intéressé pour apaiser les tensions suscitées depuis son arrivée et rompre, comme il l'appelle « son isolement social ». Je passe par-dessus le recrutement de son épouse : une véritable faute synonyme de mélange des genres.

En soutien aux agents hospitaliers et nous associant au syndicat FO, le Conseil Territorial ne participera plus à aucune réunion où le Directeur viendrait à être présent.

Comme la Ministre de la Fonction Publique, je considère que l'Archipel en a assez de ces visions caricaturales d'un certain état d'esprit qui loin d'être constructif fait voler en éclats la cohésion nécessaire au bon fonctionnement de notre Archipel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président



Stéphane ARTANO